

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 12 mars 2018

Italie, Allemagne, Brexit, déséquilibres macroéconomiques, budget, REACH, union économique et monétaire...

Italie : les élections du 4 mars en chiffres

73 % des Italiens ont voté aux élections générales. Le Mouvement 5 Etoiles devient la première force politique du pays avec 33 % des voix (133 sièges) à la Chambre. A gauche, le Parti démocrate de Matteo Renzi obtient 18,7 % des voix (86 sièges). A droite, la Ligue obtient 17,4 % (73 sièges), Forza Italia de Silvio Berlusconi 14 % (59 sièges) et Frères d'Italie 4,3 % (19 sièges). Au total, la coalition de droite comptabilise 260 sièges à la Chambre et 135 au Sénat, le Mouvement 5 Etoiles 221 sièges à la Chambre et 112 au Sénat, et la coalition de gauche 112 sièges à la Chambre et 57 au Sénat.

Allemagne : un gouvernement dans la semaine ?

Les 463 723 adhérents du Parti social-démocrate (SPD) avaient jusqu'au 2 mars pour approuver le contrat de gouvernement négocié avec les conservateurs (CDU d'Angela Merkel et CSU). Avec un taux de participation de 78%, le SPD s'est exprimé à 66 % en faveur d'un nouveau gouvernement de « grande coalition. » Si le non l'avait emporté, il aurait été nécessaire de constituer un gouvernement minoritaire ou d'organiser de nouvelles élections.

Brexit : le gouvernement britannique expose sa vision de la future relation

Le 2 mars, Theresa May a rappelé que le Royaume-Uni quittera le Marché unique, l'Union douanière et la juridiction de la Cour de justice. Elle souhaite un accord large sur les services et le moins de frictions commerciales possible, grâce à un système de reconnaissance mutuelle et un arrangement douanier. Dans un discours du 7 mars, le chancelier de l'Echiquier, Philip Hammond, a souligné qu'il était « non seulement possible d'inclure les services financiers dans un accord commercial, mais aussi grandement dans notre intérêt mutuel de le faire. »

Semestre européen : la France progresse sur les déséquilibres macroéconomiques

Le 7 mars, la Commission a publié son analyse annuelle de la situation économique et sociale dans les États membres. Elle conclut à l'existence de déséquilibres économiques dans huit pays et de déséquilibres excessifs dans trois pays (Chypre, Croatie et Italie). La France est passée cette année de la catégorie déséquilibres excessifs à déséquilibres.

Budget européen post 2020 (et à vingt-sept) : le texte prévu pour mai

La Commission devrait présenter sa proposition pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027 le 2 mai. Une proposition législative sur les ressources propres et plusieurs documents de travail sur les financements des grands programmes européens devraient être publiés conjointement. Les derniers arbitrages devraient avoir lieu fin avril. Le départ des Britanniques, contributeurs nets au budget européen, pourrait obliger certains pays à revoir leurs engagements.

Révision du règlement REACH : la Commission publie ses conclusions

Le 5 mars, la Commission a publié ses conclusions sur la 2ème révision du principal règlement sur les produits chimiques (« REACH »). Elle propose de : améliorer la qualité des dossiers d'enregistrement, simplifier l'ensemble du processus d'autorisation, assurer des conditions de concurrence équitables entre les entreprises de l'Union et celles de pays tiers, soutenir les PME dans leur mise en conformité, améliorer l'application de la législation par les

autorités nationales, ainsi que la cohérence de REACH avec les législations sur la protection des travailleurs et la gestion des déchets.

Huit pays européens du nord donnent leurs priorités sur l'union économique et monétaire

Les huit ministres des finances du Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Lettonie, Lituanie, PaysBas et Suède ont exprimé leur vision partagée sur le futur de l'UEM. Ils insistent notamment : sur la poursuite des réformes structurelles dans les Etats, sur la priorité à donner à l'achèvement de l'Union bancaire et à la transformation du Mécanisme européen de stabilité en Fonds monétaire européen. Surtout, ils rejettent l'idée d'une Union économie et monétaire limitée au périmètre de la seule zone euro : tous les pays qui le souhaitent devraient pouvoir participer à ses initiatives.